



*Intégrez le CH Béclair
et bénéficiez d'une allocation d'étude!*

POUR QUI ?

Les étudiants en soins infirmiers

COMMENT ?

Si vous êtes éligibles, complétez le dos de ce document
et transmettez-le à

sandrine.devouge.belair@gmail.com

QUEL MONTANT ? POUR QUEL ENGAGEMENT ?

	2^{ÈME} ANNÉE	3^{ÈME} ANNÉE	DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT
INFIRMIER	8000€ net	8000€ net	2 fois la durée totale de la perception de l'aide





Centre Hospitalier Bélar
Établissement Public de Santé du Département des Ardennes

Formulaire de candidature au Contrat d'Allocation Étude

Nom

Prénom

Adresse

.....

.....

Mail @.....

Téléphone

Nom du lieu de formation

.....

Durée du contrat souhaitée

1 an 2 ans

**Formulaire à transmettre
à sandrine.devouge.belair@gmail.com**

**Ou à déposer au secrétariat de la direction des soins du CH Bélar
avant le 19 octobre 2022**

Si votre dossier est accepté, prévoir de fournir une photocopie recto/verso de votre carte d'identité ainsi qu'un certificat de scolarité.